



BERNAY
L A V I L L E

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 AVRIL 2026

Délibération n°25-2026

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 22

Abstention : 7

Votants contre : 0

L'an deux-mille-vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, Camille DAEL, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pascal CORDIER, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER, Valérie DAUDET, Louis DELMONTE, Simon JARAIE, Nathalie SAMSON, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND, Charles SANNAT

Pouvoirs : François VANFLETEREN à Mickael PEREIRA, Pierre BIBET à Pascal CORDIER

Date de la convocation : 02 avril 2026

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

Objet :

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SYNDICAT SAEP DE LA CHARENTONNE

Exposé des motifs :

En raison du renouvellement du Conseil municipal, il convient d'élire les 3 représentants de la Ville au sein du syndicat SAEP de la Charentonne.

Elus à la majorité absolue ou relative selon le nombre de tours de scrutin nécessaire à cette désignation, il est possible de déroger au scrutin secret par unanimité des membres du Conseil Municipal

Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'élection du Maire et des adjoints en date du 27 mars 2026
Vu les statuts du syndicat SAEP de la Charentonne

Considérant que le Conseil municipal doit procéder à la désignation de ses représentants au sein dudit syndicat,

Considérant que le nombre de délégués attribué à la commune de Bernay est de 3 titulaires et 3 suppléants,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à une élection à main levée

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de à l'unanimité de désigner comme représentant au SAEP de la Charentonne :

Titulaire	Suppléant
Marie-Lyne VAGNER	Louis CHOAIN
Mickael PEREIRA	François VANFLETEREN
Pascal SEJOURNE	Patrick NOSSENT

Simon JARAIE, Nathalie SAMSON, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND et Charles SANNAT s'abstiennent

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/04/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

